COMMUNIQUE DE PRESSE
6 NOVEMBRE 2026

Financement du Fonds chaleur : la transition écologique locale gravement compromise

France urbaine, l'AMF, Intercommunalités de France, l'APVF et Villes de France expriment leur profonde amertume face à la suspension, annoncée le 3 novembre, du dépôt de nouvelles demandes de financement auprès du Fonds chaleur. La baisse des financements du fonds dans le projet de loi de finances pour 2027, qui explique cette suspension, met à mal le principal levier des collectivités pour décarboner la chaleur et le froid, qui représentent aujourd'hui près de la moitié de l'énergie finale consommée dans notre pays. Elle contrevient aux objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie, qui prévoit de tripler d'ici 2035 les livraisons de chaleur par les réseaux.

Les associations d'élus appellent le Gouvernement et le Parlement, dans le cadre des débats parlementaires, à garantir le financement à la hauteur des dispositifs visant à accompagner les collectivités dans la transition énergétique.

Le Fonds chaleur a fait la preuve de son efficacité. Il permet aux collectivités de développer des réseaux de chaleur et de froid alimentés par la géothermie, la biomasse, la chaleur fatale ou la valorisation des déchets, et de substituer des énergies locales au gaz importé. Il protège ainsi les ménages de la volatilité des prix et soutient l'investissement et l'emploi sur tout le territoire.

Or, le nombre de projets déposés témoigne de la détermination des collectivités à sortir des énergies fossiles. Un tel arrêt met ainsi en évidence l'insuffisance de la dotation du Fonds, ramenée pour 2027 à 500 millions d'euros, contre 800 millions en 2026. Alors que la dynamique locale doit être encouragée, cette situation risque de provoquer un véritable coup d'arrêt aux investissements.

De nombreux projets locaux de réseaux de chaleur et de froid demandent des années d'études couteuses et représentent souvent plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de millions d'euros d'investissement. Cette décision inquiète d'autant plus que de nombreux dossiers déjà déposés, ou dont l'élaboration est déjà bien engagée, restent en attente de financement

Les associations d'élus locaux réitèrent leur demande d'un Fonds chaleur doté de moyens à la hauteur des enjeux et régi par des règles d'intervention stables et lisibles.

Contact France urbaine :
Océane Hocepied
o.hocepied@franceurbaine.org

Contact AMF :
Marie-Hélène Galin
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Contact Intercommunalités de France :
Yoann Jacquet
y.jacquet@intercommunalites.fr

Contact APVF :
Elias MAAOUIA
emaaouia@apvf.asso.fr

Contact Villes de France
Jeanne Rousseau
jeanne.rousseau@vhmconseil.fr